



## 87733 - Deux ans après sa conversion à l'Islam, Il doute d'avoir prononcé les deux professions de foi.

---

### question

Voici un frère qui, deux ans après sa conversion à l'Islam, ne se souvient pas d'avoir prononcé les professions de foi. Pourtant, il prie, jeûne et s'efforce dans la mesure du possible de pratiquer sa religion.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous louons Allah Très Haut pour avoir guidé notre frère vers l'Islam et nous demandons au Transcendant de le raffermir dans sa foi et dans ses actes d'obéissance à Allah.

Deuxièmement, le fait que ce frère doute d'avoir prononcé les deux professions de foi, deux ans après s'être mis à observer la prière et le jeûne et à s'efforcer dans la mesure du possible de pratiquer la religion procède d'instigations provenant de Satan. Car celui-ci cherche à l'attrister et à le jeter dans l'embarras et la gêne. Cependant, il est absolument certain que ce frère a répété les professions de foi très souvent pendant cette longue période...

N'a-t-il pas répété pendant ce temps les mots prononcés par le muezzin ? N'a-t-il pas dit un jour : « Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et Muhammad est le Messenger d'Allah ? Ne priait-il pas ? Ne disait-il pas dans sa prière : **J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messenger d'Allah ?**

En plus, le seul accomplissement de la prière constitue un acte de conversion à l'Islam. C'est pourquoi les ulémas disent à propos du mécréant : **S'il prie, il acquiert le statut de musulman** C'est-à-dire qu'on juge qu'il est devenu musulman, même s'il n'a pas prononcé les deux



professions de foi.

Voir Ach-charh al-mounti, 2/12 et al-mawsû'a al-fiqhiyya, 4/272.

Cela s'atteste dans ce hadith rapporté par al-Boukhari (391) d'après Anas ibn Malick (P.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Celui qui prie comme nous et s'oriente vers la qibla à notre manière et consomme ce que nous égorgeons, devient un vrai musulman .**

Il faut se méfier des instigations qui envahissent certaines personnes et les plongent dans une incertitude telle qu'elles se demandent s'ils ont fait ou dit telle ou telle chose. C'est une maladie que l'on doit soigner par le dhikr et le refus de céder. Voir la réponse n° [62839](#).

Allah le sait mieux.